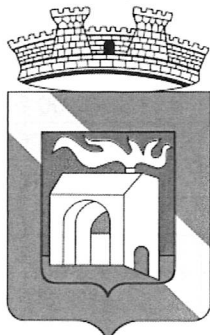


DEPARTEMENT DU VAR

Mairie
de
FORCALQUEIRET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FORCALQUEIRET

L'an deux mille vingt-deux, le dix novembre à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Forcalqueiret s'est réuni à la salle Respelido sur convocation légale du quatre novembre deux mille vingt-deux adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L2121 9 à L2121 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Gilbert BRINGANT.

Effectif légal : 23

Quorum : 12

Présents : 14

Suffrages exprimés : 18

Présents : ALLAIN Thierry, BRIDOUX-GANI Emilie, BRINGANT Gilbert, CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, CORONADO Juan, DARDINIER Virginie, DORVAUX Jacques, LAHERTE Séverine, GARCIA Laëtitia, GAUTIER Pierre, MOSTACCI Chrystelle, MOUTTET Manuel, PABOIS Florie, VAN GORKUM Valéry

Absents excusés : BAVAN Dorella, DANVY Jacques, HARDY Laetitia, JANEY Emilie, MARION Sylvie, MIRALLEZ Nattacha, PERRIN David, PICHON Chadia, TOURREL Roger

Pouvoirs : HARDY Laetitia à CONSTANT DIT BEAUFILS Thierry, JANEY Emilie à BRINGANT Gilbert, MARION Sylvie à GAUTIER Pierre, PICHON Chadia à ALLAIN Thierry

Secrétaire de séance : MOSTACCI Chrystelle

MODIFICATION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX ET DES LOCAUX COMMERCIAUX

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2241-15216-5 ;

VU la délibération n°2022/014 du conseil municipal du 16 juin 2022 portant fixation des loyers des logements communaux et des locaux commerciaux au 1^{er} janvier 2022 ;

VU la demande de prise à bail du local communal situé 327 avenue des Fontaites à FORCALQUEIRET (18136) et d'une surface de 125 m² par l'association MAM l'arbre aux merveilles afin de créer un espace d'accueil pour des enfants de 0 à 3 ans ;

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le montant du loyer au 15 novembre 2022 ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré à la MAJORITE :

Abstention : DARDINIER Virginie

- 1) **FIXE le montant du loyer mensuel du local communal sis 327 avenue des Fontaites à FORCALQUEIRET (83136) à 900,00 € (neuf cent euros) à compter du 15 novembre 2022 ;**
- 2) **DIT que le tableau récapitulatif des loyers est, de ce fait, modifié comme suit à compter du 15 novembre 2022 :**

Référence cadastrale	Adresse	Étage	Loyer mensuel	Charges mensuelles
A091	5 avenue de la Libération	RDC	360.00 €	0.00 €
B714	327 avenue des Fontaites		900.00 €	0.00 €
C133	46 place de la République		350.00 €	0.00 €
C133	46 place de la République		205.00 €	0.00 €

Référence cadastrale	Adresse	Étage	Loyer mensuel	Charges mensuelles
C160	6 avenue de la Libération	RDC droite	300.00 €	0.00 €
C160	6 avenue de la Libération	RDC gauche	376.51 €	0.00 €
C160	6 avenue de la Libération	Étage 1 droite	376.64 €	15.00 €
C160	6 avenue de la Libération	Étage 1 gauche	409.72 €	15.00 €
C160	6 avenue de la Libération	Étage 2 droite	405.12 €	15.00 €
C160	6 avenue de la Libération	Étage 2 gauche	397.60 €	15.00 €
D299	12 passage de la Mairie	Étage 1	513.90 €	15.00 €
D299	12 passage de la Mairie	Étage 2 droite	311.70 €	15.00 €
D299	12 passage de la Mairie	Étage 2 face	400.03 €	15.00 €
D299	16 passage de la Mairie	RDC	185.00 €	0.00 €
D319	108 place de la République	RDC	202.30 €	0.00 €
D319	108 place de la République	Étage 1	571.98 €	0.00 €
D714	9 rue de la Poste	RDC	256.94 €	20.00 €
D714	9 rue de la Poste	Étage 1	299.27 €	20.00 €
D714	9 rue de la Poste	Étage 2	303.45 €	20.00 €
D721	80 place de la République	RDC	300.00 €	0.00 €
D721	88 place de la République	Étage 1	523.41 €	0.00 €

Le Maire,
Gilbert BRINGANT



La secrétaire de séance
Chrystelle MOSTACCI

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.